

ASSEMBLÉE NATIONALE2 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1435

présenté par
M. Mesnier

TITRE

À la fin de l'intitulé de la proposition de loi, substituer aux mots :

« une fin de vie libre et choisie »

les mots :

« l'euthanasie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le titre actuel de la proposition de loi ne renvoie pas à la réalité de ce qu'elle procède. Il est nécessaire que les Français puissent connaître explicitement ce qu'elle recouvre, à savoir l'ouverture à l'euthanasie.